

adopté le
28/01/09

Silence.

Les élèves de l'école Tabarly tournent

Le conseil municipal a voté le programme 2009 des actions du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Parmi elles, la réalisation d'un film d'animation, une action de médiation culturelle menée par le Centre Athéna avec les 22 élèves de CM1-CM2 de l'école Éric Tabarly. Son sujet : la mutation du quartier du Gumenen-Goaner.



Le CUCS est un partenariat entre la Ville, l'État, le Conseil général du Morbihan, et la Caisse d'allocations familiales (CAF). Établi pour la période 2007-2009, il constitue le cadre de la mise en œuvre de la politique en faveur des quartiers dits sensibles et vient compléter le dispositif de renouvellement urbain du Gumenen-Goaner. Le programme élaboré pour l'année 2009 comprend 12 actions. -

Le remue-ménages a débuté le 20 janvier dernier. Avant le tournage du film, prévu du 25 au 29 mai prochain, le travail des élèves consiste en l'écriture du synopsis puis du scénario, à la traduction de ce dernier en images (le story board), et enfin à la fabrication des décors et des personnages. Pour ce faire, ils seront guidés par l'équipe de l'Espace du mouton à plumes, société d'édition et de production de films d'animation basée à Rennes. Celle-ci prendra en charge la réalisation artistique et technique en y associant une dimension sociale et pédagogique. Le travail des élèves sera entièrement filmé pour la réalisation d'un making off. Cette aventure sera aussi prétexte à un partage d'expériences. Les lycéens de Benjamin Franklin (section Arts plastiques) et les collégiens de la SEGPA (section d'enseignement général et préprofessionnel adapté) du Verger seront invités à assister à un temps de travail autour du montage du film. D'autres rencontres sont prévues tout au long du projet : le ser-

vice urbanisme de la Ville d'Auray interviendra à l'école pour expliquer le schéma urbain du quartier et les objectifs du projet. Des jeunes gens fréquentant les studios municipaux d'enregistrement, implantés au Gumenen-Goaner, pourraient être sollicités pour la création et l'enregistrement de la bande son du film...

Le film d'animation sera présenté au cinéma Les Arcades le 18 juin. Le cinéma alréen Les Arcades est aussi partenaire de l'opération. Il organisera la diffusion du film et de son making off, le jeudi 18 juin. Les séances scolaires sont programmées à 10h et 14h30. Une séance tout public aura lieu en soirée. Plusieurs séances de «rattrapage» sont également prévues, le film étant déjà inscrit à la programmation de l'édition 2010 de Méliscènes... Auparavant, les «apprentis-réalisateurs» seront des spectateurs privilégiés de la prochaine édition. Ils seront invités à découvrir les différentes formes artistiques défendues sur le festival alréen de marionnettes, théâtre d'objets et formes animées, ainsi que sa logistique. ●

adopté le
17/12/08

Prévention de la délinquance : les actions menées en 2009

Le programme 2009 des actions menées par la Ville dans le cadre de la prévention de la délinquance a été adopté. 25 850€ de subventions sont sollicitées au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour un coût des actions estimé à 59 600€. La Ville affiche ses trois objectifs pour l'année : la lutte contre la délinquance routière, les actions auprès des mineurs et la lutte contre les violences intrafamiliales. La Police Municipale, habilitée à relever toutes les infractions liées à la vitesse, devrait mettre en place des contrôles, à l'aide d'un cinémomètre. Le service Jeunesse poursuit quant à lui l'organisation des chantiers loisirs, des activités sportives «free-play» et l'accueil de quartier. Des nouvelles actions sont également portées par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui réunit les communes d'Auray, Brech et Pluneret. La Ville d'Auray assurera l'organisation d'un séjour, au printemps prochain, au centre de Ker-Yvonnick pour les jeunes âgés de 9 à 11 ans. La mise en place d'une permanence d'accueil pour les victimes de violences intrafamiliales et la réalisation d'une plaquette d'information sur les différents services et associations intervenant dans le domaine sont en projet au Centre Communal d'Action Sociale d'Auray.



Damien Seigneur a intégré la Police Municipale en janvier 2009, suite à un départ à la retraite.

adopté le
2/01/09

Restauration du quai Franklin : les entreprises retenues

Le Conseil Municipal a désigné plusieurs entreprises pour intervenir sur le quai Franklin : l'entreprise finis-térienne de travaux publics Novello basée à Plouedern et l'entreprise de travaux spéciaux Heaven Climber Provence Vallée du Rhône installée dans le Vaucluse. La première s'occupe du terrassement et de la maçonnerie. La seconde se charge plus particulièrement du confortement par jet grouting (*lire Vivre Auray 49, p.14*). L'étanchéité du quai et la plate-forme provisoire seront réalisées par la société Sacer Atlantique de Vannes. Les subventions obtenues pour financer ce chantier sont confirmées : 237 200€ accordés par la Région, 472 620€ alloués par le Département, 10 000€ par la Communauté de Communes du Pays d'Auray ainsi qu'une aide supplémentaire dans le cadre de la réserve parlementaire du Sénat (montant inconnu à ce jour).

adopté le
17/12/08

Coups de pouce à la pratique sportive

Pour développer l'aide à la pratique sportive, la Ville vient de faire l'acquisition de 370 «coupons sport». Émis par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), le «coupon sport» est un sésame utilisable auprès d'associations et de clubs sportifs affiliés à l'ANCV (paiement des cotisations, adhésion, cours ou stage). Il sera distribué au public, sous conditions de ressources, dans la limite de 6 coupons maximum par personne, adulte et enfant. D'une valeur unitaire de 20€, le «coupon sport» est valable deux ans. Le coût de cette mesure est estimé à 9 300€, subventionnés pour un montant de 7 364€ par le reliquat de l'enveloppe budgétaire 2008 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Renseignements : Service des Sports 02 97 24 48 11.

adopté le
28/01/09

Apprentissage de la langue française

Pour la 7^e année consécutive, la Ville d'Auray confie au Centre d'Étude et d'Action Sociale de Vannes le programme d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française. Cette action, financée à hauteur de 4 135,33€ par l'État, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales, est destinée à favoriser l'intégration des personnes d'origine étrangère. En 2008, 92 personnes, de 30 nationalités différentes, ont suivi la formation linguistique dispensée dans le quartier du Gumenen-Goaner. Les cours ont lieu les lundi, mardi et jeudi (bâtiment H, rue Auguste La Houlle).

Renseignements : 02 97 47 44 47.

Et aussi...

- La «participation pour non réalisation d'aires de stationnement», instaurée à Auray le 3 mai 1979, est revalorisée au 1^{er} janvier 2009. Afin de tenir compte de l'évolution du coût de l'immobilier sur la commune, elle est portée à 9 000€ - au lieu de 6 000€ - par place manquante. Le résultat de cette participation est affecté à la réalisation de parkings publics.

- adopté le 17 décembre 2008 -

- Depuis le 1^{er} mars 2009, le taux de la Taxe Locale d'Équipement (TLE) de la commune d'Auray est porté à 5% au lieu de 4%. La TLE est une taxe que les constructeurs payent pour financer les équipements publics (réseaux d'eau, d'électricité...) générés par leurs réalisations immobilières. Son taux ne peut dépasser 5% de la valeur immobilière de la surface hors œuvre nette (SHON) de la construction envisagée.

- adopté le 28 janvier 2009 -

- Ressource acquittée par les touristes, la taxe de séjour variera de 0,20€ à 0,85€ par personne et par nuitée, selon la nature de l'hébergement. Elle sera perçue du 1^{er} avril au 30 septembre 2009.

- adopté le 25 février 2009 -

Retrouver l'ensemble des tarifs municipaux, sur www.auray.fr

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
100 place de la République, à 19h30.

• Mercredi 25 mars 2009
• Mercredi 29 avril 2009